



unité

Conseil central
du Montréal métropolitain
www.ccm-m-csn.qc.ca



Septembre 2009
Volume 23, numéro 7



Une première au Québec

La route de la solidarité

Pages 6 et 7

Responsable :

Dominique Daigneault

Coordination et rédaction :

Anne Leblanc

Conception graphique :

Jean Gladu et Sophie Marcoux

Montage : Aude Sainte-Marie

Photographies : Michel Giroux,

Olivier Jean, Myriam Lafrenière,

Catherine Lefebvre, Marc

Roumagnac, Aude Sainte-Marie

Impression : Imprimerie CSN

Distribution :

Module de distribution de la CSN

1601, avenue De Lorimier

Montréal (Québec) H2K 4M5

http://www.cmm-csn.qc.ca

Pour abonnement :

aude.sainte-marie@csn.qc.ca

Téléphone : 514-598-2021

Télécopieur : 514-598-2020

Coup d'oeil sur l'assemblée générale

Un départ, une arrivée!

L'assemblée générale du CCMM, tenue le 3 juin 2009 (la dernière avant la période estivale) est déjà loin derrière! Mais ce n'est pas une raison pour passer outre les faits saillants de cette dernière. En ouverture, Gaétan Châteauneuf a fait un tour d'horizon des dossiers actifs et a commenté l'actualité. Par la suite, un rapport sur les finances, comprenant les états financiers, le rapport du comité de surveillance et la politique de dons, a été présenté aux délégués. Le CCMM est en bonne situation financière.

Nous avons reçu des militants du Centre des travailleurs et des travailleuses immigrants (CTTI) qui nous ont présenté les actions que mènent les travailleurs de l'usine L'Amour contre les désastreuses conditions de leur licenciement collectif. L'assemblée a aussi reçu Pierre Gauthier, du Syndicat des employé-es de la Société des casinos du Québec, agents de sécurité, en lock-out depuis plus de 9 mois (à ce moment) ainsi que Diane Dupont, du Syndicat des travailleurs de l'information du *Journal de Montréal*, en lock-out depuis le 24 janvier dernier. Par la suite, Béatrice Vaugrante, d'Amnistie internationale, est venue présenter la campagne d'appui pour que le Canada ratifie la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Aussi, tel qu'il avait été annoncé lors de l'assemblée générale de mai dernier, des élections ont eu lieu pour combler le poste vacant à la 2^e vice-présidence de l'exécutif. Francis Lagacé, militant de longue date au conseil central, chargé de cours à l'Université de Montréal et président du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal-CSN, a été élu par acclamation. Bienvenue à Francis dans l'équipe du conseil central!



Ensuite, un moment de réjouissance pour elle, mais de tristesse pour nous : Micheline Dupuis, employée de bureau et militante à la CSN depuis de nombreuses années, participait à sa dernière assemblée générale en tant que salariée. Dorénavant, elle nous visitera à titre de jeune retraitée! Toute l'équipe du conseil central lui souhaite une retraite du tonnerre et la remercie chaleureusement pour son dévouement, son esprit d'équipe, sa camaraderie et son sens aiguisé du professionnalisme! Merci Micheline!



Bienvenue au CCMM - CSN

Bienvenue à toutes les travailleuses et travailleurs qui ont récemment joint les rangs de la CSN

Le 7 avril dernier, l'**Association des étudiant-e-s diplômé-e-s employé-e-s de McGill**, a déposé trois requêtes en accréditation pour représenter les étudiantes et étudiants gradués de l'Université McGill. Ce syndicat comptant plus de 1 000 membres exerçant les fonctions suivantes : surveillants d'examen, correcteurs et assistants de recherche, est affilié à la FNEEQ - CSN.

Le 7 mai dernier, le **Syndicat des travailleuses et travailleurs de Chlorophylle-CSN** a été

accrédité par la Commission des relations du travail. Ce syndicat regroupe les 10 conseillères et conseillers à la vente des boutiques des rues Atwater et Saint-Denis. Ce syndicat est affilié à la Fédération du commerce - CSN.

Le 25 juin dernier, le **Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Résidence Griffith-McConnell**, a déposé une requête en accréditation pour représenter les 10 employé-es de bureau. Ce syndicat est affilié à la FSSS - CSN.

Organisme régional affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), le Conseil central du Montréal métropolitain regroupe 92 000 membres du secteur public et du secteur privé, répartis au sein de 400 syndicats sur le territoire des régions administratives de Montréal, de Laval et du Grand Nord du Québec.

www.cmm-csn.qc.ca

logo FSC

éditorial

Météo de la rentrée :

Passages nuageux avec risques d'orages...

J'espère, malgré le temps maussade qui nous a affligés durant la majeure partie de l'été, que vous avez passé de belles vacances, car la météo politique pour l'automne s'annonce elle aussi chargée de turbulences! Voyons maintenant un très bref aperçu de ce qui nous attend dans les prochains mois.

D'entrée de jeu, il semblerait qu'une zone de dépression se soit installée sur la région de Montréal. En effet, la crise frappe fort, comme en témoigne la forte augmentation du taux de chômage pour l'Île de Montréal. Celui-ci atteignait 12,2% en juillet 2009 (contre 8,4% à la même date l'an dernier), alors que pour l'ensemble du Québec, il était de 8,8%.

Du côté fédéral, probabilité élevée de déclenchement d'élections avec l'assurance-emploi comme toile de fond. En juin dernier, Michael Ignatieff avait menacé de retirer sa confiance au gouvernement Harper sur cette question pour ensuite reculer après avoir obtenu la promesse de la tenue d'un comité bipartite. Pourtant, une réforme de ce programme est plus qu'urgente, entre autres, au plan de l'amélioration de l'accessibilité et du rehaussement du taux des prestations, et ce, surtout en cette période de crise. Le chômage continue d'augmenter et actuellement, seulement la moitié des sans-emploi ont droit au programme d'assurance-emploi. Au Québec seulement, l'augmentation de deux dixièmes de point du taux de chômage que nous avons connue en juillet s'est traduite par 37 000 chômeuses et chômeurs de plus. Il est plus que temps d'en finir avec les faux-fuyants politiques sur le dos des sans-emploi!

Du côté provincial, rare éclaircie avec l'abandon de l'idée de procéder à la réfection de l'échangeur Turcot en mode de partenariat public-privé (PPP). D'ailleurs, plusieurs signes, dont la démission récente de Pierre Lefebvre, président de l'Agence des partenariats public-privé, laissent entendre que le gouvernement Charest pourrait commencer enfin à entendre raison et à mettre fin à son entêtement idéologique à tout vouloir réaliser en mode PPP. Toujours au provincial, risque d'orage dans



Par Dominique Daigneault
secrétaire générale du CCMM-CSN

la négociation du secteur public, mais le Front commun historique qui s'est constitué à la fin du printemps sera sûrement un paratonnerre efficace.

Sur le plan régional, les élections municipales occuperont certainement une bonne partie de notre emploi du temps. Nébulosités croissantes pour Montréal? Une attention particulière devra être portée quant à la façon dont se redessinent les partis et les plates-formes électorales, notamment le chassé-croisé auquel se livrent Richard Bergeron, de Projet Montréal et Louise Harel qui a choisi de se présenter pour Vision Montréal. Ces tractations ne devront pas faire perdre de vue les enjeux fondamentaux pour Montréal, dont ceux liés à l'environnement, aux transports et, évidemment, à la gouvernance. Quant à Laval, elle semble encore sous l'emprise d'un système stationnaire avec le Maire Vaillancourt. Un peu de vent frais ferait du bien.

Du temps ensoleillé est prévu pour octobre, avec le déroulement du deuxième Forum social québécois, qui aura lieu les 8, 9, 10, 11 et 12 octobre prochain. Le premier forum fut une occasion sans précédent de travailler à l'unité des forces progressistes du Québec en permettant les échanges entre des militantes et des militants des mouvements syndical, altermondialiste, féministe, etc. En cette période de crise, où l'on subit de plein fouet les tourments générés par le néolibéralisme, ces échanges sont importants plus que jamais afin de consolider les alliances nécessaires à la défense des droits syndicaux et sociaux.

Pour terminer, souhaitons un automne ensoleillé par un bon règlement au Syndicat des employé-es de la Société des casinos du Québec - agents de sécurité, en lock-out depuis plus d'un an maintenant, ainsi qu'à celui du Journal de Montréal, en lock-out depuis le 24 janvier dernier. Et en attendant le règlement, rappelons-nous que le 25 dollars de solidarité est une bonne façon d'apporter un peu de soleil dans un conflit ombrageux et orageux!

Sur ce, bonne rentrée!

La place des femmes

Le 1^{er} novembre 2009 sera jour de scrutin pour la population québécoise. Partout sur le territoire de la province les citoyennes et les citoyens seront appelés aux urnes pour choisir celles et ceux qui les représenteront au sein des conseils municipaux. Dans toutes les municipalités et arrondissements, des enjeux importants tels la gouvernance, les finances publiques et l'environnement seront analysés. À travers toutes ces questions, qu'en est-il de la place des femmes?

Un Boy's Club?

Les femmes sont sous-représentées sur la scène politique. Le palier municipal n'échappe pas à cette réalité, bien au contraire. Le portrait sera-t-il différent après les prochaines élections municipales? Souhaitons qu'il s'améliore! Mais pour cela, il faut poser des gestes et faire en sorte que la représentation politique ne soit plus une chasse gardée masculine, un *Boy's Club*. La place des femmes en politique municipale

est un enjeu important et une préoccupation majeure du mouvement féministe et cela a été le cas à travers toutes les époques. Mais est-ce une préoccupation des partis politiques? Devant la lenteur de la progression de la place des femmes, on peut se demander si, encore aujourd'hui, les partis politiques voient l'élection de femmes comme un avantage réel pour leur groupe ou une difficulté particulière avec laquelle les *boys* doivent composer.

Briser le «plafond de verre»

Pour que des femmes nous représentent au niveau municipal, encore faut-il qu'il y ait des candidatures féminines. À la ville de Montréal, aux élections municipales de 2005, 72 femmes se sont portées candidates et 37 d'entre elles ont été élues (sur 105 sièges, soit 35,2%)¹. Afin d'augmenter le nombre de candidatures féminines, la Conférence régionale des élus de Montréal (CRÉ) a produit un document intitulé *Déclaration pour une*

À Montréal, alors qu'elles représentent 52 % de la population de l'île, seulement 33 %² des femmes se retrouvent parmi les élues. À Laval, 50,9 % de la population est féminine alors que seulement 36,3 %³ des élues sont des femmes

gouvernance paritaire sur l'île de Montréal. L'organisme demande aux différents partis de s'engager et de poser des gestes concrets afin d'augmenter le nombre de candidates aux pro-



Miss Jessie Kathleen Fisher
Première conseillère élue au conseil de ville de Montréal en 1940

chaines élections municipales. Différentes actions peuvent être entreprises par les partis politiques, entre autres, le mentorat, l'aide financière, le réseautage, la formation, l'identification d'arrondissements «gagnables» et le soutien financier. Il faut que tous les acteurs unissent leurs forces pour briser ce qu'on appelle le «plafond de verre», concept qui fait référence à l'impossibilité pour les femmes d'avancer au-delà d'un certain seuil en raison d'un ensemble de barrières invisibles.

Des enjeux féministes

Au début des années 1900, un grand nombre de préoccupations féministes trouvaient écho au niveau municipal : les espaces verts, les bains publics, les cliniques de puériculture, la prohibition et la violence conjugale. Il n'est donc pas étonnant que ce soit en politique municipale que les femmes du Québec aient d'abord fait une percée.

Aujourd'hui, cette réalité perdure. Les dossiers tels que l'environnement, la qualité de vie, la sécurité alimentaire, l'accessibilité aux services municipaux sont au cœur des préoccupations des femmes et restent, plus que jamais, des enjeux incontournables qui font du palier municipal un lieu que l'on doit investir au féminin!

¹ : Conseil des Montréalaises «résultat des élections municipales montréalaises, 6 novembre 2005».

² : Ministère des Affaires municipales et des Régions

³ : Statistiques du Conseil du statut de la femme, 2006

En 1889, les veuves et les filles majeures propriétaires pouvaient voter aux élections municipales. En 1941, les femmes mariées en communauté obtenaient ce droit. Mais ce n'est qu'en 1970 que toutes les Montréalaises ont obtenu le droit de vote (instauration du suffrage universel). En 1940, on retrouvait les premières femmes au conseil municipal de Montréal. Leur présence restera tout de même très discrète puisqu'il n'y eut que six conseillères municipales entre 1940 et 1960. Et ce n'est qu'en 1978 qu'une première femme, madame Justine Sentenne, siégeait au comité exécutif de la ville de Montréal.

Le ministère des Transports du Québec doit refaire ses devoirs

Du 15 au 19 juin dernier, le Bureau des audiences publiques en environnement (BAPE) a tenu les séances de la deuxième partie des audiences publiques sur le projet de reconstruction de l'échangeur Turcot. Ce projet comprend la reconstruction des échangeurs Turcot, De La Vérendrye, Angrignon et Montréal-Ouest ainsi que certains tronçons des autoroutes 15, 20 et 720. La plupart des infrastructures du complexe Turcot ont pratiquement atteint la fin de leur vie utile. Lors des audiences du BAPE, la très grande majorité des intervenantes et des intervenants, dont le Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN), a exprimé sa vive opposition au projet du ministère des Transports du Québec (MTQ).

La position du conseil central

Le mémoire du conseil central comprend huit recommandations lesquelles demandent au MTQ de revoir son projet afin que celui-ci soit plus cohérent avec les impératifs environnementaux actuels et aussi, pour qu'il soit plus respectueux des conditions de vie de la population locale. Pour le conseil central, le projet de réfection du complexe Turcot doit s'inscrire dans une perspective de réduction des gaz à effet de serre (GES), et par conséquent, viser la réduction du nombre de véhicules et le développement du transport collectif de façon à assurer sa prédominance sur les autres modes de transport. La nécessité d'atteindre, voire de dépasser rapidement les objectifs du Protocole de Kyoto impose,

à ceux et à celles qui planifient l'aménagement urbain et le développement des infrastructures routières, le devoir de poser des gestes qui vont en ce sens. D'ailleurs, cette perspective est à la base de plusieurs stratégies d'actions municipales et provinciales, lesquelles s'accordent sur le fait qu'il faut un sérieux coup de barre pour réduire la circulation routière en général et, en particulier, la circulation au centre-ville de Montréal. Le projet du MTQ, quant à lui, repose sur une conception du développement urbain qui date des années 1960. Il prévoit, entre autres, une augmentation de plus de 20 000 véhicules par jour en 2016, en plus de faire fi de l'harmonisation avec le Plan de transport et le plan d'urbanisme de Montréal. De plus, en réponse aux critiques faites à son scénario initial, à l'effet qu'aucune place n'était

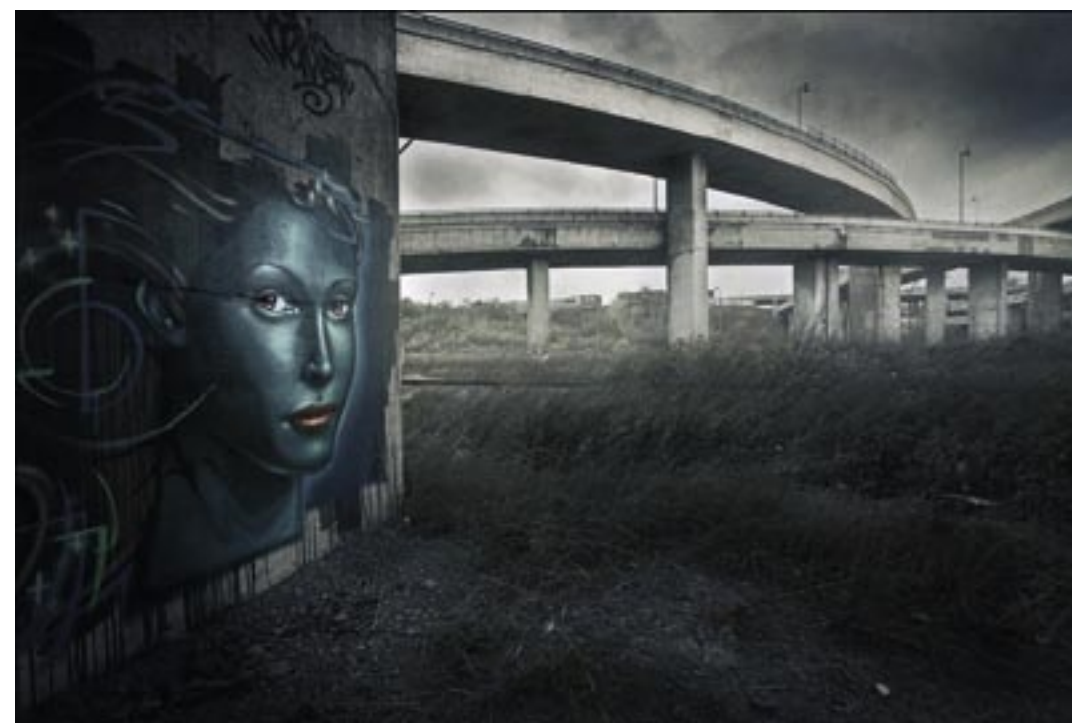
allouée au transport collectif, le MTQ envisage maintenant son intégration mais en augmentant le nombre de voies sur l'autoroute 20, les faisant passer de 6 à 8. Pour sa part, le conseil central recommande de convertir des voies de circulation en voies réservées au transport collectif plutôt que d'en ajouter de nouvelles.

Le conseil central demande aussi au MTQ de renoncer à l'option de recourir à une structure sur remblai, c'est-à-dire en abaissant la structure au sol, puisque cette façon de procéder rapproche la population locale des sources d'émissions polluantes et aggrave la situation d'enclavement à laquelle le quartier est déjà confronté. De plus, il est essentiel que le ministère évite la délocalisation de 166 logements habités présentement par une population

particulièrement vulnérable. Dans le cas où des délocalisations seraient inévitables, tout logement démolé devrait être remplacé par un logement équivalent.

Une bonne nouvelle

Une partie importante du mémoire visait à recommander au MTQ de renoncer à la reconstruction du complexe Turcot en partenariat public-privé (PPP). Le 24 juillet dernier, avant même que le BAPE ne dépose son rapport, le gouvernement du Québec annonçait sa décision à l'effet d'abandonner le mode PPP pour les travaux de réfection de l'échangeur Turcot. Souhaitons que plusieurs autres recommandations soumises au BAPE soient ainsi retenues afin d'améliorer le projet Turcot. Le BAPE présentera son rapport au gouvernement d'ici le 11 septembre prochain ●



Échangeur Turcot - Photo Marc Roumagnac

Le Défi Chicoutimi

Récit de voyage...

Portant fièrement le maillot aux couleurs de Ruefrontenac.com, 25 cyclistes lock-outés du *Journal de Montréal* se sont engagés, le 14 juin dernier, sur la route de la solidarité. Leur défi : parcourir les quelque 500 kilomètres séparant Montréal de Chicoutimi afin de rejoindre leurs camarades du Syndicat des travailleurs des Éditions du *Réveil* (STER-CSN) eux aussi mis en lock-out par l'empire Quebecor.

Cette activité sportive de mobilisation fait figure de proue au Québec. Les membres du Syndicat des travailleurs de l'information du *Journal de Montréal-CSN* (STIJM-CSN) ont innové en enfourchant leur vélo, en enfilant leurs chaussures de sport et en arborant le splendide cuissard noir! La détermination et le goût de l'aventure ont permis au joyeux peloton de transporter leur message à travers une grande partie de la province : Le *Journal* en lock-out : ON NE LE LIT PAS!

4 jours sans perdre les pédales

Engloutissant près de 125 km par jour, les cyclistes en ont vu de toutes les couleurs tant sur le plan des conditions météorologiques, des bris mécaniques que de l'état des routes : «On pense que Pierre Karl Péladeau s'est levé dans la nuit pour maganer l'asphalte!», s'est exclamé Martin Bouffard, en constatant le piètre entretien de la chaussée dans la région de Lanaudière! Malgré toutes ces considérations, la troupe a gardé le moral et n'a jamais perdu les pédales! Partout où ils ont fait escale, les cyclistes ont reçu un accueil chaleureux. Que ce soit dans la région de Lanaudière ou dans celle de Trois-Rivières, les représentants des conseils centraux attendaient les lock-outés. Des repas ont été partagés et les encouragements ont fusé. De plus, les médias régionaux ont répondu à l'appel et ont offert une belle couverture du passage de la caravane sur leur territoire,



augmentant ainsi la visibilité du convoi cycliste.

L'arrêt dans la capitale nationale a revêtu un caractère bien spécial et était empreint de grandes émotions. En effet, les employés du *Journal de Québec*, récemment victimes d'un long conflit de travail contre Pierre Karl Péladeau, étaient franchement heureux d'accueillir leurs confrères et amis du *Journal de Montréal*. Denis Bolduc, président du syndicat du *Journal de Québec*, s'est ainsi adressé à eux : «On sait ce que vous vivez, on l'a vécu. On vous souhaite d'avoir tout le courage, la patience et la détermination pour mener à bout votre

projet. Et je ne doute pas que vous allez réussir».

Après cette pause à Québec, la valeureuse caravane a entrepris la dernière portion du parcours : le Parc des Laurentides! Les témoignages sont concordants : des kilomètres et des kilomètres de montagnes à gravir rendent les muscles tendus et les fessiers douloureux, c'est le désir de réussir qui pousse la machine!



C'est donc le 18 juin que, grisé par la fatigue et la fierté, le peloton a mis les freins sur les piquets du *Réveil*. Un moment attendu et touchant : Défi réussi! Pour célébrer l'événement, le Syndicat des travailleurs des Éditions du *Réveil* (STER-CSN) avait organisé une grande fête de solidarité. Au terme de cette grande aventure, la fermeté de leurs mollets n'a d'égale que celle de leur intention de continuer la lutte!

Chapeau!



Arrivée sur les piquets du *Réveil*



Les agents de sécurité du Casino de Montréal

Un an d'un invraisemblable lock-out!

La journée du 27 août restera longtemps gravée dans la mémoire des agents de sécurité du Casino de Montréal car c'est à cette date qu'en 2008, l'employeur décrétait un lock-out. Un an s'est écoulé et les syndiqués sont toujours sur le trottoir.

Rappelons que c'est une demande surprise de la partie patronale qui est à l'origine de ce conflit de travail. Contre toute attente, la direction du casino dépose une demande de changement aux horaires de travail. Les agents de sécurité la rejettent, non pas par pur esprit de contradiction mais bien parce que les horaires de travail existant depuis 1999 conviennent à tous et qu'il n'y a aucun litige à ce sujet.

Après avoir multiplié les activités de visibilité et maintenu les piquets de grève pendant des mois, les agents de sécurité ont reçu en juillet dernier, par le biais de leur comité de négociation, une offre de l'employeur. Quelques séances de négociation ont eu lieu, mais l'offre patronale n'est pas acceptable aux yeux des membres du syndicat.

Le Syndicat des employés-es de la Société des casinos du Québec - CSN - Unité sécurité est tout de même bien déterminé à continuer à mettre tout en œuvre afin d'obtenir un règlement satisfaisant pour ses membres.

Solidarité!

Jeunes, responsables et solidaires : Prenons notre place!

Le Comité jeunes désire poursuivre la réflexion

Les membres du Comité jeunes du conseil central sont fiers de la réussite de la rencontre qu'ils ont organisée le 10 juin dernier. C'est sous le thème : Jeunes, responsables et solidaires : Prenons notre place! qu'une quarantaine de jeunes sont venus discuter de la leur dans le mouvement syndical. Que ce soit par la présentation théorique de la vision des jeunes du syndicalisme ou par des témoignages de jeunes militantes et militants sur leurs expériences syndicales, la journée a été riche en réflexion. Celles-ci constituent le point de départ d'un travail qui se poursuivra à l'automne.

de placement, la précarité de l'emploi, la disparité de traitement et l'environnement sont au cœur des préoccupations des jeunes et doivent être développés avec eux.

Lors de l'événement, plusieurs pistes de solutions ont été abordées et la réflexion sur différentes questions a été amorcée. Par exemple, comment répondre au souhait formulé par les participants à savoir que leur syndicat soit plus sensible aux différentes réalités présentes dans les milieux de travail (milieux multiculturels, différentes générations qui se côtoient, différents statuts d'emploi, etc.)? Est-ce que le type de moyens de pression uti-

lisés par les syndicats interpelle les jeunes? Comment les nouvelles technologies de l'information peuvent-elles être utilisées dans la vie syndicale? Est-ce un incontournable pour les jeunes? Quels en sont les pièges?

Les rivalités syndicales et la mauvaise presse dont sont victimes nos organisations sont des facteurs qui accentuent la vision négative des jeunes envers les syndicats. Comment y remédier? Comment réagir à l'approche par compétence qui est prônée par plusieurs employeurs et qui trouve écho chez certains jeunes en remettant en question l'ancienneté comme seul



Participant en discussion lors de la journée du 10 juin

critère pour combattre l'arbitraire? Toutes ces questions méritent aussi d'être posées.

Nos prochains rendez-vous

Les membres du Comité jeunes ne veulent pas en rester là, ils veulent poursuivre la démarche. D'autres activités seront donc proposées aux jeunes syndiqués du CCMM dès cet automne. Un premier rendez-vous peut déjà être fixé lors du Forum social québécois qui aura lieu à Montréal, du 8 au 12 octobre 2009. De plus, le comité national des jeunes (CSN) organise un colloque sur le thème de l'environnement qui se tiendra, les 19 et 20 novembre prochain, à Québec ●

Une CSN accueillante pour les jeunes

Plusieurs jeunes militent déjà à la CSN. Ils sont présents dans leur syndicat. Ils s'y sentent bien, ils s'y sentent à leur place. D'autres souhaiteraient par ailleurs que leur organisation syndicale leur ressemble un peu plus. Certains dossiers, comme la conciliation famille-travail-études, les agences

Une journée socialement responsable

Le Comité jeunes tenait à poser des gestes en faveur de l'environnement et pour la communauté. Par exemple, le dîner provenait des PROJETS PART, organisme d'intégration des personnes vivant avec un problème de santé mentale. La grande majorité des déchets ont été compostés ou recyclés. Les ustensiles utilisés étaient faits de résines biologiques, recyclables et biodégradables. Les déplacements de chaque participant ont été compilés et le comité compensera la production des gaz à effet de serre (GES) par la plantation d'arbres en partenariat avec l'organisme Planetair (www.planetair.ca).

Stonewall : 40 ans déjà!

Se souvenir, célébrer et toujours lutter!



Greenwich Village, New York, 27 juin 1969, bar le Stonewall Inn. Une nuit de pleine lune, une belle soirée d'été, il fait chaud... Dans tout l'État de New York, il était interdit, à cette époque, de servir de l'alcool aux homosexuels et illégal de danser entre hommes...



Le Stonewall était rempli, et pour cause, il était le seul bar qui défiait les règles établies. Les homosexuels, les *drag queens* et les lesbiennes pouvaient donc librement faire la fête sans crainte de représailles. Il semblerait que les propriétaires du bar achetaient la tranquillité en glissant des enveloppes bourrées d'argent aux autorités. Mais ce vendredi, 27 juin, un inspecteur de police et sept officiers de la brigade des mœurs, ne pouvant résister au plaisir d'humilier les gais, débarquaient au Stonewall en annonçant leur intention d'arrêter le personnel et les clients présents dans l'établissement.



Une descente de trop

Cette énième intervention policière à l'endroit des homosexuels fait déborder le vase. Les clients sont révoltés. Sur les trottoirs, les spectateurs se font de plus en plus nombreux et, indignés par la scène, plusieurs d'entre eux entrent dans la mêlée. Les émeutes qui suivirent ont duré plu-



sieurs jours. Les événements ont vite fait le tour du monde et Stonewall est devenu le symbole de la lutte de la communauté gaie revendiquant le droit de jouir des mêmes libertés que les autres citoyens. C'est en 1970 que les premières marches de la fierté gaie eurent lieu dans plusieurs pays du monde afin de commémorer ces révoltes.

Le défilé 2009



C'est sous le thème : «Se souvenir, célébrer et toujours lutter!» que des dizaines de milliers de personnes, dont les membres, les militants et les amis du Conseil central du Montréal métropolitain et de la CSN ont défilé, le dimanche 16 août dernier. Fidèle



à ses habitudes, le défilé des Célébrations de la fierté LGBT était haut en couleur et l'atmosphère était à la fête. Pour nos organisations, l'événement était idéal pour souligner les batailles menées par les centrales syndicales quant à l'amélioration des conditions de vie et de travail des LGBT. De



plus, nos cortèges rappelaient l'importance de continuer la lutte pour la tolérance, la liberté, la justice et le respect!



Journée mondiale de prévention du suicide

Selon les chiffres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), si nous n'intervenons pas avec vigueur, nous passerons, d'ici 10 ans, de 1 000 000 à 1 500 000 suicides par année. Au Québec, non seulement somme-nous la province ayant la plus mauvaise fiche à cet égard au Canada, mais nous occupons le 5^e rang «du pire état» des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Des données inquiétantes

En 2007, il y a eu 1091 suicides au Québec. La plupart surviennent chez des personnes âgées entre 30 et 55 ans. Il s'agit d'un homme 4 fois sur 5. Chaque suicide touche directement de 10 à 20 personnes dans l'environnement de la personne décédée. Nous sommes tous et toutes concernés.

Lancée sous le thème : *Y avez-vous déjà pensé?* la campagne de prévention du suicide

2009 invitait à une large réflexion et à la mobilisation. C'est dans ce cadre que le conseil central organise, le jeudi 3 décembre prochain, *La journée des entraïdantes et des entraïdants*. À cette occasion, nous recevons madame Maryse Chartrand, connue pour la réalisation du film *Le voyage d'une vie*. Après avoir présenté son film et nous avoir entretenus de la prévention du suicide, elle se joindra aux participants pour une période d'échanges.

De plus, lors de cette journée, qui s'adresse principalement aux entraïdantes et entraïdants, mais aussi à toute personne qui se sent concernée par la détresse de ses collègues et la qualité de vie dans son milieu de travail, des responsables de l'implantation des réseaux de sentinelles dans différentes régions ainsi que des intervenants de centres de crise et de prévention du suicide viendront parler des réseaux d'entraïde et surtout expliquer l'utilité de leur implantation dans nos organisations.

Inscrivez-vous sans tarder à cette journée auprès de **Carla Blandon, par téléphone, au 514 598-2005**. Pour toute situation relative à ce sujet et au développement des réseaux d'entraïde dans votre syndicat, n'hésitez pas à me contacter au : **514 598-2222** ●

Gilles Bélanger
Responsable du développement
des réseaux d'entraïde - CCMM



Les changements climatiques sont là pour durer !

En juillet dernier, le Palais des congrès de Montréal était l'hôte de milliers de spécialistes des océans, des zones polaires et de l'atmosphère venus discuter et comprendre les changements climatiques. Une de leurs grandes inquiétudes : le climat se transforme plus rapidement que les prévisions scientifiques. Compte tenu de l'urgence de la situation, trois associations de scientifiques se sont réunies pour partager leurs connaissances. L'accélération de la fonte des glaciers et la perturbation des courants qui affectent le *Gulf Stream* étaient au programme.

Le constat est si alarmant que même si, présentement, nous contrôlions complètement les émissions de gaz à effet de serre (GES), le climat continuerait de se modifier pour possiblement les mille prochaines années! Actuellement, il y a consensus sur les principaux

impacts environnementaux. Le réchauffement climatique dans certaines régions et la diminution des précipitations, l'augmentation du niveau de la mer en raison d'une augmentation de la température, l'acidification des eaux océaniques qui affecte la formation des carapaces chez les crustacés, la sécheresse et la modification du courant du *Gulf Stream* en font partie. Un seul mot d'ordre : Il faut agir!

Mais jusqu'à présent, l'environnement ne pèse pas très lourd dans les décisions politiques, économiques, sociales et financières. En arguant la sécurité des humains¹, les scientifiques espèrent obtenir des appuis encore plus solides. D'ailleurs et depuis peu, l'Union européenne considère les changements climatiques comme un problème de sécurité.

La prochaine ronde de négociation de l'ONU sur le climat aura lieu en décembre 2009, à

Copenhague, au Danemark. L'après Kyoto se dessine sur fond d'inquiétude liée au refus des pays industrialisés de réduire rapidement leurs émissions de GES afin de stabiliser le climat de la planète. Comparé, entre autres, à l'Allemagne, aux États-Unis et à la Norvège, le Canada fait piètre figure. Il a réduit son budget de recherche sur le climat! Cela nous rendra dépendants des recherches des autres pays, favorisera l'exode de travailleurs qualifiés et nous privera de connaissances sur les enjeux climatiques et leurs conséquences. Dossier à suivre ●

Isabelle Ménard
Comité environnement
et développement durable - CCMM

1 : Selon la définition internationale, c'est d'être libre de la peur des bombes, de la guerre, des criminels et aussi d'être capable de survivre. La nourriture et l'eau doivent être disponibles.

Alvaro Uribe

Une présence non désirée!

S'adapter au nouvel ordre mondial, tel était le thème de la Conférence de Montréal du Forum économique international des Amériques, tenue du 8 au 11 juin dernier. Parmi les illustres invités à ce forum, il y avait le président de la Colombie, Alvaro Uribe. Sa présence à Montréal visait à faire la promotion du traité de libre-échange entre nos deux pays (voir article dans *Unité*, avril 2009). Ce personnage, présentant un bilan terrifiant en matière de non-respect des droits de la personne, était ici à la suite de l'invitation du gouvernement Harper et des organisateurs de la Conférence de Montréal.

Des milliers de Colombiennes et de Colombiens subissent quotidiennement la violation de leurs droits fondamentaux. Ce gouvernement présente, à travers les deux hémisphères, le pire portrait en matière de non-protection des droits. Les défenseurs des droits de la personne sont publiquement stigmatisés par le pouvoir, associés par amalgame aux guérillas et taxés de terroristes par le pouvoir colombien. Les militants et les dirigeants syndicaux sont particulièrement ciblés. Depuis 2002, soit depuis l'arrivée de Alvaro Uribe au pouvoir, plus de 500 militants ont été assassinés presque en toute impunité. Tous ces actes sont bien connus et rigoureusement documentés autant par les organisations internationales des droits de la personne que par les Nations-Unies.

Pourquoi une telle invitation ?

Alors, pourquoi avoir invité ce dirigeant à cet «événement prestigieux» et lui dérouler le tapis rouge en sachant fort bien que sa gouvernance criminelle, souvent de connivence avec les nombreux groupes paramilitaires en Colombie, s'apparente à une véritable histoire d'horreur depuis 2002? Comment se fait-il que le gouvernement Harper, souvent si pointilleux et si sélectif dans l'émission de visas, ait permis l'entrée au Canada d'un tel individu? Parce qu'au-delà des affinités idéologiques et de la convergence d'idées qui unissent les deux hommes politiques, le libre-échange est au cœur

de la question. Le gouvernement Uribe tente depuis quelques années de signer un traité de libre-échange avec les États-Unis. Or, le projet est actuellement bloqué devant le Sénat américain où il bute justement sur la question des droits de la personne. En signant au préalable un traité de libre-échange avec le Canada, Alvaro Uribe pense pouvoir accélérer et favoriser la ratification de celui qu'il espère avec les États-Unis.

Mais c'est sans compter sur l'opposition farouche à un tel traité au Canada. L'entente de libre-échange a été signée presque en catimini l'an dernier avec le gouvernement de Stephen Harper, mais n'a pas encore été adoptée par la Chambre des communes. Au moment de la visite d'Uribe, le gouvernement Harper s'appretait à faire ratifier ce traité par le Parlement. Après deux tentatives, n'ayant pu obtenir une majorité de parlementaires pour l'adoption de son projet, il n'a pas encore réussi. Stephen Harper a donc remis son projet d'adoption à l'automne jugeant que les conditions seraient plus propices...

Une arrestation

Au Québec, tout comme au Canada, une vaste coalition de membres de la société civile, dont les centrales syndicales, existe pour faire échec à ce traité de libre-échange et pour informer la population sur la situation dramatique qui prévaut en Colombie. D'ailleurs, Marc-Aser De Sève, un militant actif du Comité solidarité internationale du Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM - CSN) a été violemment arrêté, menotté et détenu lors de la visite de Alvaro Uribe, le 10 juin dernier. Il devra répondre devant les tribunaux à des accusations criminelles pour avoir voulu simplement soulever auprès de l'assistance de la Conférence de Montréal la question du génocide des militants syndicaux en Colombie et attirer l'attention sur la politique de terreur systématique pratiquée par le gouvernement Uribe. À peine eut-il fait quelques pas et levé sa main pour interpeller

l'assistance qu'il fut brutalement empoigné et projeté à l'extérieur de la salle par plusieurs agents de la GRC l'empêchant ainsi de soulever la question des droits et de questionner auprès



Activité de la Coalition montréalaise, 10 juin 2009

des participants, l'intérêt sinon l'avantage qu'aurait le Canada à signer un traité qui porterait la signature de Alvaro Uribe.

Bien sûr, pour ces chantres du capitalisme mondialisé, de la financiarisation de l'économie et des délocalisations d'entreprises, l'argent n'a pas d'odeur! Il faut «s'adapter au nouvel ordre mondial» clament-ils sur tous les toits... même si pour ce faire il faille sacrifier les principes les plus sacrés des droits humains et pactiser avec le diable. Le fait d'inviter ce dirigeant à un forum d'échanges économiques dans notre ville ne revient-il pas, de leur part, à cautionner, ou à tout le moins, à nier les atteintes aux droits humains et finalement à banaliser les crimes inimaginables commis par le président de la Colombie contre sa population?

Louise Jones
Action et Solidarité pour la Colombie



**Je
suis
nous
sommes
.com**

pour un service public de qualité.

Syndicat des
communications
de Radio-Canada
FNC-CSN



scrc.qc.ca